

## **Procès-verbal**

---

### **1. Souhais de bienvenue et désignation des scrutateurs**

Le président Maurice Decoppet ouvre la séance à 10h15 et adresse à son tour un message de bienvenue à l'assemblée et salue les personnes invitées. Il annonce une modification à l'ordre du jour, soit le point 11 « Désignation de l'organe de révision » qui est supprimé, l'organe de révision ayant déjà été désigné en 2015 et ce pour une durée de trois ans. L'ordre du jour ne suscitant pas d'autres remarques, il sera suivi tel que proposé.

M. Nolfo et M. Bobard sont désignés comme scrutateurs.

### **2. Rapport du président**

Le président donne lecture de son rapport pour l'année 2015.

### **3. Rapport du trésorier, comptes 2015 et rapport de l'organe de révision**

M. Thomas Beck étant excusé, c'est Mme Christine Biolley, comptable, qui donne lecture du rapport. M. Jean-Claude Mugny, réviseur de l'ABVL, donne ensuite lecture des conclusions du rapport de l'organe de révision.

### **4. Approbation des rapports du président et du trésorier, approbation des comptes**

Les membres de l'assemblée approuvent à l'unanimité :

-le rapport du président

-le rapport du trésorier

-les comptes 2015

### **5. Décharge du comité**

Décharge est donnée au comité, à l'unanimité des membres présents.

### **6. Informations de la Fondation Pro Vapore**

M. Yves de Siebenthal rapporte sur l'activité de la Fondation pour l'exercice 2015. Il relève que 2015 a surtout été marquée par des problèmes de gestion des avoirs. La Fondation avait en compte au début de l'année CHF 3 millions versés par une fondation de Genève. La Fondation Pro Vapore avait été avertie qu'il y aurait, dès janvier 2015, un intérêt négatif sur les comptes en francs suisses. La solution pour éviter cela fût de changer ces avoirs en euros, ceci aussi en vue des dépenses à prévoir dans cette monnaie dans le cadre de la rénovation générale de « l'Italie ». A la fin de l'année 2015, l'intérêt négatif a été introduit également sur les avoirs en euros. Les fonds ont donc été transférés à l'UBS qui ne prélève pas cet intérêt négatif. La Fondation Pro Vapore est en contact avec la banque Bordier & Cie et se félicite de la collaboration. A signaler encore que la Fondation a dû être déclarée dans le cadre de l'accord FATCA entre la Suisse et les Etats-Unis.

### **7. Objectifs et activités 2016**

Le président Maurice Decoppet présente les objectifs et les activités prévues en 2016.

### **8. Adoption du budget 2016**

Le budget 2016 est approuvé à l'unanimité.

## 9. Fixation des cotisations 2017

L'assemblée approuve à l'unanimité le maintien des cotisations pour l'année 2017 à :

CHF 30.-	pour les membres « individuel »
CHF 50.-	pour les membres « couple »
CHF 100.-	pour les membres « collectif »
CHF 1'000.-	pour les membres « à vie individuel »
CHF 2'000.-	pour les membres « à vie couple »
CHF 5'000.-	pour les membres « à vie collectif » (durée de 30 ans)
CHF 20.-	pour les membres « junior » (6-16 ans)

## 10. Election du comité

Le président informe l'assemblée que le comité actuel de 11 membres se représente pour les deux années à venir.

Des changements interviendront sûrement en 2018. Le comité est statutairement au complet mais des membres souhaitant s'engager pourraient être invités à des séances de comité mais sans droit de vote, ceci en vue du renouvellement de 2018.

Le comité actuel ainsi que le président sont réélus à l'unanimité.

## 11. Propositions individuelles et divers

Une interpellation de M. Patrick Pettmann a été reçue et lue à l'assemblée. Elle était relative au financement d'équipements coûteux non expressément demandés par l'Office fédéral des transports et interpellait l'ABVL sur le fait d'avoir ou non une feuille de route pour l'administrateur représentant l'ABVL au sein de la CGN.

Maurice Decoppet et Yves de Siebenthal ont fourni les précisions demandées.

M. Fernand Cuénod exprime son insatisfaction avec la période raccourcie de l'horaire d'été et, de la sorte et selon lui, un engagement réduit des cinq vapeurs en service horaire. M. Baehni lui explique la procédure d'approbation des horaires CGN dans le cadre des contrats de prestations avec les trois cantons lémaniques.

Pour terminer, le président informe que la prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 29 avril 2017 (sous réserve de modifications), en un lieu encore à déterminer.

Un exposé de M. David von Flüe, Directeur adjoint du Service technique de la CGN sur le surchauffeur de la chaudière du « Montreux » est présenté. C'est ensuite Mme Carole Hosp, Adjointe au directeur marketing, ventes et opérations, qui présente les nouveautés de l'offre CGN Horizons en 2016.

Quelques directives administratives sur la visite de chantier et la croisière dînatoire à bord de « La Suisse » qui suivront sont données.

La séance est levée à 12h00.

Lausanne, le 16 avril 2016

Maurice Decoppet  
Président

François Bosshard  
Secrétaire